

RAPPORT SUR LES ACTIFS DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

(Version provisoire de juin 2019)

[PROJET]

La détérioration des termes de l'échange à partir de 2014, induite par la baisse des prix du pétrole, a entraîné des déséquilibres du cadre macroéconomique dans les pays de la CEMAC en général et au Gabon en particulier. Ceux-ci se sont traduits dans notre pays, par un ralentissement de l'activité économique, une dégradation des comptes des finances publiques et un affaiblissement de la position monétaire. Pour y faire face, le Gouvernement a entrepris de mettre en œuvre un programme de relance économique (PRE).

Ledit programme a reçu le soutien de partenaires financiers internationaux. C'est ainsi que le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé le 19 juin 2017, la requête des Autorités gabonaises pour un accord triennal au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) pour la période 2017-19. Outre l'accompagnement financier du FMI, le pays bénéficie également d'appuis budgétaires de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement.

Dans la dynamique des réformes structurelles à mettre en œuvre, les autorités gabonaises se sont engagées à œuvrer pour améliorer la transparence des activités des secteurs extractifs.

Aussi, la rédaction du présent rapport sur les actifs de l'industrie extractive s'inscrit-il dans le cadre du repère structurel y relatif, consigné dans le mémorandum de politique économique convenu avec le FMI.

AVERTISSEMENT : Ce document ne constitue pas un rapport sur la transparence dans les industries extractives au sens de l'initiative EITI.

PLAN DU RAPPORT

A- PRESENTATION DU SECTEUR PETROLIER GABONAIS

A-1 PRODUCTION

A-2 REVENUS PETROLIERS

A-3 PRESENTATION DU DOMAINE PETROLIER

A-4 PRIX DU PETROLE

B- PRESENTATION DU SECTEUR MINIER GABONAIS

B-1 GENERALITES

B-2 DOMAINE MINIER

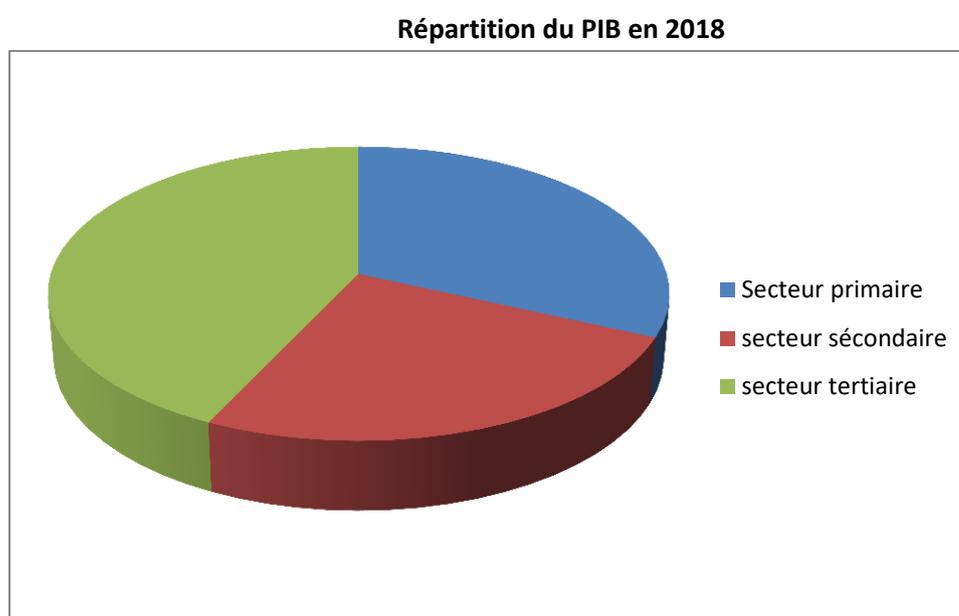
B-3 RESSOURCES MINIERES

B-4 REVENUS MINIERS

A- PRESENTATION DU SECTEUR PETROLIER GABONAIS

Chiffres clés du secteur pétrolier en 2018 :

- Part de l'industrie pétrolière dans le PIB : 33% ;
- Part de l'industrie pétrolière dans les revenus à l'exportation: 83,5% ;
- Part des revenus pétroliers dans les recettes budgétaires de l'Etat : 35%.



A-1 PRODUCTION

La production pétrolière réalisée en 2018 est de 70 417 329 Barils (9,65TM) en baisse de 9 121 463 Barils (-11,46%) par rapport à une prévision initiale de 79 538 790 Barils (10,89 TM), et de 5 909 840 Barils (-8,16%) par rapport à celle de l'année 2017 évaluée à 76 673 943 Barils (10,5TM).

La baisse de la production nationale en 2018 par rapport aux prévisions et à l'année 2017 est imputable aux dysfonctionnements récurrents des équipements de production surface, aux reports et annulations de certains projets de développement des champs

matures, susceptibles d'apporter une production additionnelle dans un contexte marqué par la crise qui sévit dans le secteur de l'industrie pétrolière et par les grèves des employés du secteur pétrolier.

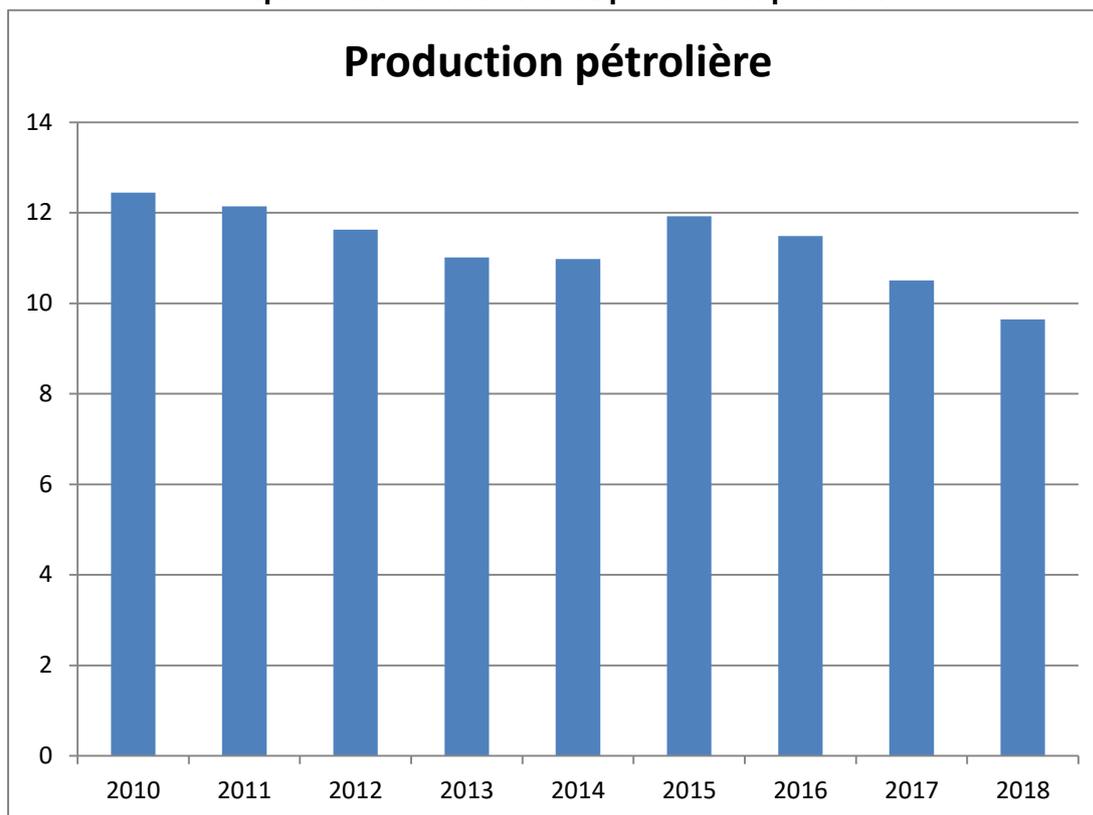
EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN 2018

Opérateurs	Unité	2017	2018	2018/2017	Poids
Groupe Perenco Gabon	barils	22 844 419	28 336 715	24,04%	40,24%
Assala Gabon	barils	16 853 501	15 184 100	-9,91%	21,56%
Total Gabon	barils	17 726 915	8 960 948	-49,45%	12,73%
MAUREL & PROM	barils	9 111 680	7 424 592	-18,52%	10,54%
VAALCO	barils	5 619 644	5 065 373	-9,86%	7,19%
ADDAX	barils	3 088 516	2 941 179	-4,77%	4,18%
BW Energy	barils		1 229 107		1,75%
SINO GABON	barils	669 776	606 173	-9,50%	0,86%
GOC	barils	407 586	361 975	-11,19%	0,51%
CNRI	barils	277 817	240 833	-13,31%	0,34%
STREAM OIL	barils	74 083	66 333	-10,46%	0,09%
Total	barils	76 673 937	70 417 328	-8,16%	
Total	MTM	10,50	9,65	-8,16%	

Au titre des performances par opérateur, comme indiqué ci-dessus, le Groupe Perenco est le premier opérateur en 2018 avec une production journalière de 77 635 barils/jour (40% de contribution dans la production nationale), suivi en deuxième position de la société Assala Gabon 41 600 barils/jour (22% de contribution), puis par Total Gabon 24 551 barils/jour (13% de contribution). La société Maurel & Prom termine en quatrième position avec 20 341 barils/jour (11% de contribution).

Le nombre des CEPP en production, opérés par onze compagnies différentes en 2018 contre neuf compagnies en 2017, se situe à dix-sept (17) en 2018 contre seize (16) en 2017.

Graphique sur l'évolution de la production pétrolière



A-2 REVENUS PETROLIERS

L'Etat gabonais est partie prenante dans l'activité pétrolière en sa double qualité de Puissance Publique (RG) pour avoir accordé au contracteur une autorisation exclusive d'exploitation (AEE) ou un permis d'exploitation, et d'Associé (RGA), participant aux droits et obligations du contracteur.

A ce titre, il reçoit des opérateurs une part d'hydrocarbures à :

- la Redevance Minière Proportionnelle (RMP) ;
- le Profit Oil (PO).

Les recettes pétrolières de l'Etat en 2018 sont évaluées à 583,4 milliards de Francs CFA dont 509,8 milliards au titre des encaissements enregistrés au Trésor Public et 73,6 milliards représentant les transferts à la SOGARA. Elles ont connu une légère progression de 2% par rapport à l'année précédente, mais une forte baisse de 14,4% par rapport à l'objectif de programme du FMI.

➤ *IS pétrole*

L'IS enregistre une légère hausse de 2,6% en 2018 et s'établit à 86,6 milliards de Francs CFA quasi-exclusivement en provenance de Perenco.

➤ *Redevance minière proportionnelle*

Les recettes encaissées au titre de la RMP s'établissent à fin 2018 à 267,6 milliards de Francs CFA, en hausse de 17% par rapport aux encaissements observés en 2017. Ces niveaux sont quasi-conformes aux objectifs de clôture estimés dans le cadre du programme à 268,4 milliards de Francs CFA.

➤ *Autres recettes pétrolières*

Globalement, les autres recettes pétrolières s'établissent à 229,3 milliards de Francs CFA à fin 2018. A périmètre constant, elles sont en baisse de 12,2% par rapport à 2017, notamment en raison des contreperformances observées sur les Contrats de partage qui enregistrent un recul de 34,5% sur les encaissements au Trésor Public mais une hausse substantielle des transferts de lots à la SOGARA de 33%. Cette baisse a été relativement contenue par les discount & boni qui ont été encaissés à hauteur de 30,9 milliards de Francs CFA et qui enregistrent ainsi une hausse significative de 112% par rapport à 2017.

A-3 PRESENTATION DU DOMAINE PETROLIER

➤ *Compagnies pétrolières au Gabon*

L'actif pétrolier gabonais comptait à fin décembre 2018, 15 sociétés pétrolières en exploration dont : 4 Américaines, 1 Australienne, 3 Françaises, 1 Gabonaise, 1 Anglaise, 1 Italienne, 1 Hollandaise, 1 Espagnole, 1 Indienne, 1 Malaisienne.

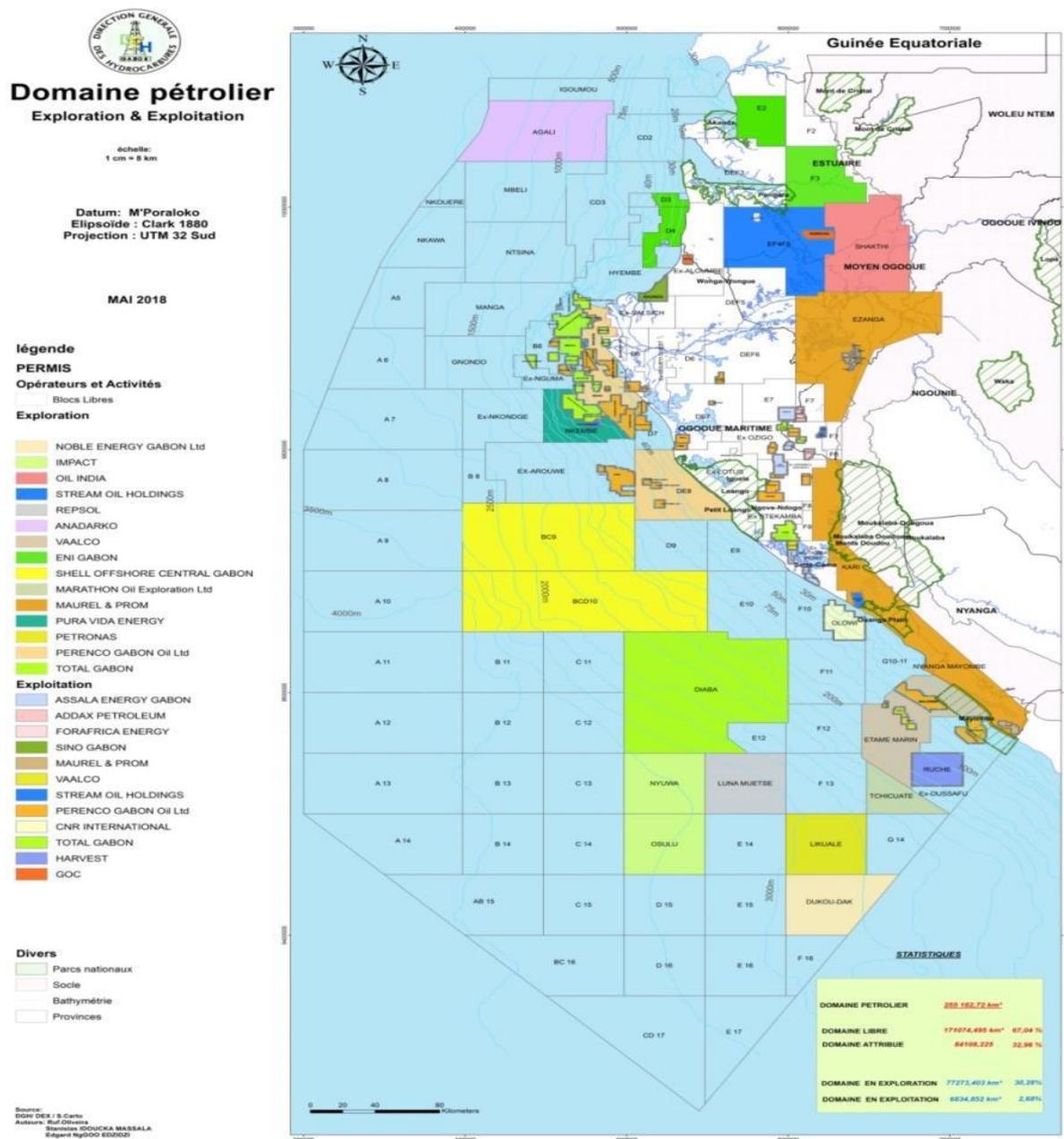
Dans la production, on dénombre 10 opérateurs: Groupe Perenco (Française), Total Gabon (Française), Maurel & Prom (Française), Assala Gabon (Anglaise), Stream Oil (Anglaise), Vaalco Gabon (Américaine),

BWE (Américaine), Addax Petroleum (Chinoise), Sino-Gabon (Chinoise), GOC (Gabonaise).

➤ *Domaine pétrolier*

Le bassin sédimentaire gabonais couvre une superficie de 255 182,72 Km² dont 19% en onshore et 81% en offshore.

Domaine pétrolier gabonais



Le domaine attribué représente environ 33 %, soit près de 84 108 Km².

➤ *Le Raffinage*

Le Gabon abrite une raffinerie à Port-Gentil administrée par la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA). Elle permet à l'économie nationale de bénéficier d'une certaine autonomie dans la production des produits pétroliers.

En 2007, le Gouvernement a institué un mécanisme de calcul des prix des produits pétroliers raffinés SOGARA et destinés au marché intérieur, sur la base du Prix Parité Importation (PPI). Après une application effective dudit mécanisme entre janvier et juillet 2009, les variations des PPI n'étaient plus répercutées à la pompe.

Afin de réduire la charge de la subvention liée aux produits pétroliers dans le budget de l'Etat, le Gouvernement a décidé en février 2016 de supprimer les subventions de l'essence et du gasoil vendus sur le territoire national, tout en maintenant celles du pétrole lampant et du gaz butane. En février 2018, et en relation avec les engagements pris par le Gouvernement avec les partenaires financiers internationaux, un relèvement partiel des prix du pétrole lampant et du gaz butane, a été effectué.

A-4 PRIX DU PETROLE

Dans un contexte de fermeté des cours en 2018, le prix moyen du Brent s'est situé à 70,8 dollars le baril, en amélioration de 30,4% par rapport à 2017. De même, le prix moyen des bruts gabonais s'est apprécié de 32,1% à 69,42 dollars le baril.

En revanche, le cours moyen du dollar par rapport au franc CFA s'est déprécié de 4,5% en 2018 pour s'établir à 555,73 FCFA pour 1 dollar contre 582,07 FCFA en 2017.

B- PRESENTATION DU SECTEUR MINIER GABONAIS

Chiffres clés du secteur minier en 2018 :

- Part de l'industrie minière dans le PIB : 2,6% ;
- Part de l'industrie minière dans les revenus à l'exportation: 5,3% ;
- Part des revenus miniers dans les recettes budgétaires de l'Etat : 4,6%.

B-1- GENERALITES

Le Gabon dispose d'un potentiel géologique remarquable, plusieurs indices de substances minérales (près de 900) y ayant été identifiés. Ces indices comprennent à la fois des métaux de base (manganèse, fer, cuivre, plomb, zinc), des métaux et pierres précieuses (or, platinoïdes, diamant), des terres rares et de minéraux industriels (phosphates, barytine, calcaires industriels), etc.

Sur le plan juridique, le secteur minier est régi par :

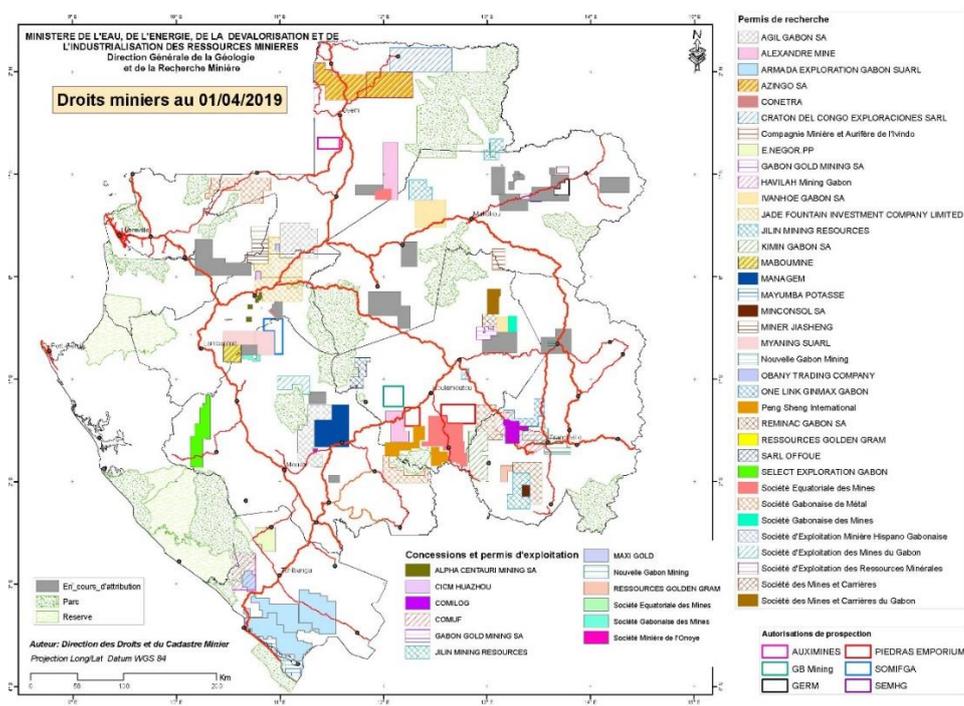
- La Loi 017/2014 portant réglementation du Secteur Minier en République Gabonaise du 30 janvier 2015 ;
- Le décret n°00231/PR/MM du 04 août 2017 portant sur le régime de substance stratégique de l'or modifié par le décret n°00237/PR/MEIM du 04 octobre 2018.

Une nouvelle Loi Minière n° 037/2018 portant réglementation du Secteur Minier en République Gabonaise est en attente de promulgation par le Président de la République, Chef de l'Etat, après avoir été délibérée et adoptée par le Sénat.

B-2- DOMAINE MINIER

Le domaine minier gabonais est exploré par plusieurs dizaines d'entreprises. En 2018, 37 opérateurs étaient actifs dans la recherche.

Domaine minier gabonais



En 2018, l'activité minière a été essentiellement constituée par la production de manganèse.

Dans un contexte favorable au niveau international, la production nationale de minerai et d'agglomérés de manganèse a atteint 5,3 millions de tonnes en 2018 en progression de 6,8%, en raison des bonnes performances de Comilog et de la montée en puissance de Nouvelle Gabon Mining qui a accru sa production de plus de 50%.

B-3- RESSOURCES MINIERES

➤ *Le manganèse :*

Le principal gisement de manganèse est situé à Moanda, dans le sud Est du pays et exploité depuis les années 1960 par la Comilog (Compagnie minière de l'Ogooué), filiale du groupe métallurgique français, Eramet. La mine de Moanda représente l'un des plus riches gisements de manganèse au monde. La teneur du minerai, comprise entre 44% et 52%,

est en moyenne de 48%. Comilog réalise environ 80% de la production nationale de minerai de manganèse brut en 2018.

Le dynamisme de Comilog et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur ont permis une progression substantielle de la production qui n'était que de 3,2 millions de tonnes en 2010.

Outre la Comilog, on relève l'activité de deux autres sociétés : (i). la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de Huazhou (CICMHZ) d'origine chinoise, implantée, active à Ndjolé depuis 2011 et (ii). la Nouvelle Gabon Mining (NGM) d'origine singapourienne, opérant à Franceville, depuis le premier semestre 2017.

Production nationale de manganèse en 2018
(en millions de tonnes)

	2018
COMILOG	4,225
CICMHZ	0,645
NGM	0,387
Total	5,258

Par ailleurs, on note également la transformation sur place d'une partie de la production locale opérée par le Complexe Métallurgique de Moanda (C2M). Le C2M est une entité du Groupe COMILOG, constituée de deux (2) unités hydro et pyrométallurgiques, à savoir :

- une usine de silico-manganèse, de capacité maximale de 65 000 tonnes ;
- une usine de manganèse métal, dotée d'une capacité de production annuelle de 20 000 tonnes.

➤ **L'Or**

Après l'arrêt en 2017 des activités du groupe marocain MANAGEM, via sa filiale gabonaise, dénommée Ressources Golden Gram Gabon (RGGG), les espoirs du Gabon se sont cristallisés sur le développement des mines à petite échelle et la valorisation des coopératives artisanales.

➤ *Les autres ressources minières*

Des projets d'exploitation de fer (Milingui, Bélinga), de terres rares (Mabounié), de plomb-zinc (Kroussou et Bongo) et de minéraux industriels (marbre de Dousseoussou, barytine de Dourékiki) sont en cours de développement ou en phase de recherche de partenariats financiers.

B-4 REVENUS MINIERS

Les recettes minières sont globalement constituées de la manière suivante:

- IS ;
- Droits fixes ;
- Redevance Superficiare (RS) ;
- Redevance Minière Proportionnelle (RMP) en régime des mines ;
- Taxe d'Extraction en régime des carrières.

A fin décembre 2018, les recettes minières s'établissent à près de 76,3 milliards de FCFA comprenant 60,9 milliards au titre de l'IS mines, 0,7 milliard relatif à la redevance Superficiare et 14,6 milliards de FCFA concernant les autres ressources du domaine minier.